

## Une première pierre pour la résidence Alfred-de-Vigny

Page modifiée le mercredi 19 mars 2025 • Données Ville du Mans

*La livraison de la future résidence Alfred-de-Vigny est attendue fin 2027. 79 logements seront construits pour les familles, seniors et handicapés.*



© Ville du Mans

La première pierre de la **résidence Alfred-de-Vigny**, dans la rue éponyme, a été posée le 18 mars en présence de Stéphane Le Foll, maire du Mans et des élus.

La Mancelle d'Habitation a saisi l'opportunité de lancer cette opération immobilière en faveur de l'inclusion et de la mixité sociale, dans le quartier Gazonfier. Sur les **79 logements collectifs**, du T2 au T4, **33** seront destinés aux **seniors** et **six** aux **personnes en situation de handicap**, en partenariat avec le centre de l'Arche. Ces logements seront aménagés avec des balcons ou des jardins. Ils seront **livrés fin 2027**.

La résidence favorisera l'intégration des familles avec les seniors et les personnes en situation de handicap, notamment avec la création d'une salle commune et la mise en place d'activités par le biais d'associations.

« Je salue ce projet architectural situé dans un cadre verdoyant exceptionnel qui va prendre de la valeur. Ce projet important assurera une mixité intergénérationnelle essentielle au sein de la résidence », souligne Stéphane Le Foll.

Cette opération immobilière d'un coût de 14,7M€ bénéficie de **subventions de Le Mans Métropole** de 118 000€ et de 105 000€ d'aides exceptionnelles.